

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM

✓ PUBLIC ET PREREQUIS

- Avoir minimum 14 ans
- ASSR 1 ou ASSR 2 obligatoire
- Autorisation parentale pour les mineurs (fournie)
- Sont dispensés :
 - Les personnes nées avant le 1988,
 - Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis (hors AM).

✓ OBJECTIF GENERAUX ET CONTENU DE LA FORMATION

Séquence 1

Elle porte sur les échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

Séquence 2

Formation pratique hors circulation:

- Connaitre le rôle des équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur
- Avoir la connaissance des principaux organes des véhicules
- Savoir effectuer les contrôles indispensables des véhicules pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- Maîtriser le véhicule hors circulation à faible allure et en évitement

Séquences 3

Elle porte sur le code de la route

Séquences 4

Formation pratique en circulation:

- Savoir démarrer et arrêter un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur
- S'insérer en sécurité dans une circulation et prendre en compte la vitesse des autres véhicules, s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, qu'il soit dans la circulation ou pour la quitter en maintenant la stabilité, en dosant le freinage, aux franchissements des différentes intersections
- Rechercher les indices utiles à la circulation afin de savoir adopter son allure en circulation (signalisation verticale et horizontale, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers...etc.)
- Choisir et maintenir une position sur la chaussée
- Changer de direction



Agrément : E 2106500060



Séquences 5

Elle porte sur la sensibilisation aux risques en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou représentant légal.

Sont abordés les thèmes suivants :

- -sensibilisation aux risques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- -la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage);
- -échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- -échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

✓ EFFECTIF:

- -1 minimum et maximum 3 élèves.
- -Pratique: 1 personne par cyclomoteur

✓ DUREE:

La formation dure 8 heures

✓ DATES : nous consulter

✓ VALIDATION:

En cas de réussite, attestation de fin de stage délivrée à l'issue de la formation.

✓ MOYENS:

- Livret AM d'apprentissage
- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection
- Outils pédagogiques et réglementaires conformes aux exigences de la formation
- Aires d'évolutions et parcours adaptés conformes aux exigences de la formation
- Talkie-Walkie

✓ AGREMENT

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

✓ COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION

Formateur qualifié, titulaire du BEPECASER groupe moto Formateur qualifié, Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

✓ TARIF

Permis AM : 220€ / personne (tarif de groupe de 3 personnes le jour de la formation)

Page 2 sur 3



N° FORMATION CONTINUE: 73650003765 SIRET: 317 001 667 00086 Naf: 8553 Z TVAIntra: FR 383 170 016 67

Agrément : E 2106500060



✓ CONTACT et LIEU DE LA FORMATION

ECOLE DE CONDUITE CASTEX 96 Rue Louis Geoffrin 65300 LANNEMEZAN

> ACCESIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Agrément : E 2106500060